



BRESSE DU JURA

Bulletin d'inscription

À retourner à :

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
18, rue des Deux Ponts 39230 SELLIERES
mail : v.breton@cpie-bresse-jura.org

Nom :

Prénom :

Structure :

Fonction :

Adresse de facturation :

.....

.....

Adresse pour l'envoi des éléments logistiques (*si différente de celle portée ci-dessus*)

.....

.....

Tél. :

E-mail : @

Situation professionnelle :

Salarié(e) Demandeur d'emploi Service civique Autre (*préciser*) :

RQTH : oui non

Je m'inscris à la formation : Certificat Complémentaire Direction d'un ACM

Dates :
du 14 au 18 mars 2022
du 25 au 26 avril 2022
du 30 mai au 3 juin 2022
le 29 juillet 2022



BRESSE DU JURA

Prise en charge de ma formation :

Au titre de la formation professionnelle continue (si elle est prise en charge par votre employeur ou le fonds de formation de votre structure, ou votre CPF via Pôle emploi). Une convention de formation vous sera adressée.

À titre individuel (si vous prenez en charge vous-même le coût de votre formation). Je vous fais parvenir mon règlement (*1 chèque par stage*).

Je souhaite vous contacter pour faire une demande de devis personnalisé.

Pour faciliter le co-voiturage, nous communiquons vos coordonnées aux autres participants.

Si vous ne le souhaitez pas, cochez ici.

L'ensemble des pièces à fournir pour valider l'inscription :

- Ce bulletin d'inscription complété.
- Votre CV avec photo d'identité
- Une lettre de motivation faisant état de votre projet professionnel
- La copie du diplôme BPJEPS / de l'attestation de suivi d'une formation BPJEPS en cours
- Le questionnaire de sélection complété
- La fiche CERFA dûment remplie avec les photocopies de vos diplômes et attestations
- Une copie du PSC1 ou toute autre attestation de formation relative au secourisme
- La copie recto-verso de la carte nationale d'identité ou de passeport en cours de validité
- Pour les moins de 25 ans : l'attestation de recensement et le certificat de participation à l'appel de préparation à la défense.
- Pour les personnes handicapées : l'avis d'un médecin agréé
- Un dossier ou attestation faisant d'une expérience d'animation de mineurs, dont une au moins en accueil collectif de mineurs, d'une **durée totale de vingt-huit jours dans les cinq ans qui précèdent l'entrée en formation.**
- Chèque de 25 € pour les frais de dossier à l'ordre du CPJE Bresse du Jura.

Ce dossier est à retourner le plus tôt possible **avant le 1^{er} février 2022**

Après les entretiens de sélection, **20 candidats maximum** seront retenus.